

Trois questions au Professeur Pierre Cornillot

1 – Qu'est-ce qui vous a amené à accepter la présidence du Conseil Scientifique de MacMut ?

Dès sa création en juin 2003, j'ai été sollicité, ainsi que deux de mes amis, le professeur Edmond Tamboise, aujourd'hui décédé, et le docteur Elie-Paul Cohen, par le docteur Jean-Marie Cohen, pour participer aux travaux du groupe MacMut.

Mon passé de doyen fondateur de la Faculté de médecine de Bobigny, ma participation à la création d'enseignements et de diplômes dans plusieurs médecines « alternatives » dont l'ostéopathie au sein de cette faculté, semblaient me conférer aux yeux des membres du groupe l'aura, nécessaire semble-t-il, à cette fonction qui implique une certaine sagesse et une certaine connaissance d'un milieu médical pas vraiment favorable à ces pratiques. Mon expérience des chausse-trappes et des attaques en provenance de ce milieu pouvait servir à éviter un certain nombre d'erreurs stratégiques. De plus, ma formation universitaire me poussait à privilégier les orientations vers la recherche et la documentation.

2 - Selon vous, quelle pourrait être à l'avenir la place de l'ostéopathie et de la chiropratique dans le paysage sanitaire français ?

La loi sur le droit des malades, de Mars 2002, a indiscutablement permis de régulariser les professions d'Ostéopathe et de Chiropraticien. Toutefois, il reste encore un chemin à parcourir pour faire reconnaître leur caractère de professions de soins, ce qui leur est actuellement refusé. Quand on connaît un peu la vie administrative française, on doit se réjouir du chemin parcouru et laisser le temps achever son œuvre. Bien sûr, ces professions doivent rejoindre l'ensemble des professions de santé, mais il reste encore des obstacles à franchir, une notoriété scientifique encore à établir, une reconnaissance de l'efficacité clinique et thérapeutique à valider. Cette étape est en cours, et l'on peut espérer que dans quelques années la bizarrerie statutaire de ces pratiques médicales et soignantes sera abolie.

3 – Quelles seraient, selon vous, les étapes essentielles pour y parvenir ?

Le milieu médical est d'une extrême susceptibilité et prend pour une agression toute ingérence venue d'ailleurs dans son monde d'intervention. C'est donc avec une extrême prudence qu'il faut s'efforcer de le convaincre de deux choses : d'abord que ces pratiques sont utiles, efficaces et pratiquement sans danger, c'est un travail scientifique encore à faire, ensuite que ces pratiques ne vont pas nuire à la profession médicale. Là aussi, seul un travail de recherche clinique permettra d'apporter les éléments d'intégration de ces médecines dans l'ensemble existant. Il y aura sûrement des grincements, mais le corps médical finira par accepter les preuves indiscutables d'efficacité et de rentabilité sociale.